

EDUCATION

Dédoublage des classes : des premiers résultats « encourageants » pour les élèves

La première évaluation du dédoublement des classes de CP en éducation prioritaire renforcée, montre des résultats positifs sur les élèves et sur les conditions d'apprentissage.

Mis en place en septembre 2017, le dédoublement des classes de CP et CE1 en Réseau d'éducation prioritaire renforcé (REP+) vient de faire l'objet d'une première évaluation par les services statistiques du ministère de l'éducation nationale. Cette mesure phare du programme d'Emmanuel Macron a bénéficié à 60 000 élèves durant l'année scolaire 2017-2018. La Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (Depp) a été chargée d'évaluer les résultats de la première année du dispositif, avec l'aide de chercheurs de l'école d'économie de Paris, de l'université de Grenoble-Alpes et de l'University college de Londres.

Une évaluation qui va courir sur trois ans, jusqu'en 2020. Pour évaluer l'impact de la mesure, les résultats de 15 000 élèves de CP, répartis dans 408 écoles ont été évalués. Deux groupes ont été constitués. Un premier groupe d'élèves de REP+, dont l'effectif de la classe a été réduit à douze, et un second groupe témoin, d'élèves au profil social proche du premier groupe, mais qui n'ont pas bénéficié du dédoublement de classe. Les compétences des élèves ont été mesurées au début et à la fin de l'année scolaire 2017-2018 en maîtrise du français, en mathématiques, et « sur des aspects non-cognitifs (bien-être, motivation pour les apprentissages, estime de soi) », précise le ministère de l'éducation nationale.

L'évaluation a aussi permis de mesurer la perception du dispositif par les professeurs, l'évolution du climat de la classe, et l'évolution des pratiques pédagogiques.

Moins d'élèves en difficulté

Au niveau des résultats des élèves, l'étude montre une réduction significative des difficultés en français et en mathématiques grâce au dédoublement de classe, avec un gain « de 8 % d'écart-type en français et de 13% en mathématiques, en faveur des élèves de REP+ », détaille le ministère. Les élèves des classes dédoublées ont donc des résultats supérieurs aux élèves du groupe test. Le ministère estime que sur les 60 000 élèves scolarisés en CP REP+ l'année dernière, 40% étaient en très grande difficulté. D'après les résultats de l'étude, la proportion des élèves en difficulté a nettement diminué un an après la réduction des effectifs : de 7,8% pour le français, et de 12,5% pour les mathématiques. Des données que le ministère entend compléter avec les résultats de l'évaluation nationale de CP et CE1.

Un meilleur climat scolaire

Sans surprise, la baisse des effectifs de CP a aussi amélioré le climat au sein de la classe : 96,5% des professeurs concernés rapportent une meilleure compréhension des modes de raisonnement des élèves, 98,5% une meilleure identification de leurs besoins, et 82%, une meilleure dynamique de classe.

Au global, les professeurs des CP dédoublés en REP+ témoignent « de classes mieux disposées aux apprentissages scolaires », plus attentifs, plus concentrés, plus motivés et plus efficaces dans leur travail. Les pratiques pédagogiques sont aussi plus actives et davantage orientées vers la différenciation, en comparaison du groupe témoin. Ils recourent aussi plus souvent à des pratiques individualisées, que permettent les effectifs réduits. Enfin, ces enseignants sont plus nombreux à avoir reçu une formation d'au moins six heures consacrée uniquement au niveau CP durant l'année scolaire 2017-2018.

Incertitudes pour la suite

Ces bons résultats n'éclairent pas l'inquiétude des maires face à la poursuite du dédoublement des classes à la rentrée 2019. Certains, faute de bâtiments disponibles sont parfois obligés d'investir des espaces communs permettant d'autres activités. Quant aux aides financières, qui doivent être attribuées par les préfets, elles proviennent des dotations d'équipement des territoires ruraux (DETR), de la politique de la ville (DPV) et du soutien à l'investissement local (DSIL), donc risquent d'être insuffisantes, quand elles sont attribuées...

Michèle Foin